### Proprietaire-Gerant

# ALFRED REBOUX

ring: Trois mois. : 13.80 Six mois. . . 26.>> Un am . . . 50.>>

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 fr. 

Le prix des Abonnements est payable avance. — Tout abonnement con squ'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et c. annonces pour le Joir. a de Rosbuix sent leçus :
A recubalité par le aux du jour -1.
A recubalité par Rationale 18
A Lilla-pla aucureaile de l'Agence Matas, rue ce pas et au bureaux du Nouvetiste du Nord et du Pas et au bureaux du Nouvetiste du Nord et du Pas de Calais, p bis rue du Curé-Sant-Etienne.
A resentierés, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'Agence Matas place de la Renrie, 5, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 24.

ROUBAIX, LE 12 JANVIER 1884

# LA DECLARATION DES DROITES AU SÉNAT

Les droites du Sénat ont pris enfin une détermination à laquelle depuis longtemps elles auraient du s'arrêter. On sait avec quelle persistance la ma-jorité refuse à la minorité tout moyen de contrôle dans les affaires publiques.

Qu'il s'agisse de la commission du budget, ou de toute autre commission, la droite est impitoyablement exclue. On lui accordait jadis une représentation convenable dans le bureau, mainte nant on la veut réduire à la portion con grue.

La minorité compte un tiers du Sénat le bureau se compose de douze membres en dehors du président.

Jusqu'à l'année dernière, on accordait à la droite un vice-président sur quatre, deux secrétaires sur six, la gauche se réservant toujours le président qui dirige les débats et les deux quesfeurs qui sont gratuitement logés, éclairés et chauffés au Petit-Luxembourg, qui reçoivent, en outre, une modeste indemnité de 15,000 fr. par an !

L'année dernière la Gauche prétendit imposer à la Droite, qui naturellement refusa, un vice-président de son choix; cette année, elle a prétendu ne lui laisser qu'un seul secrétaire sur six.

De sorte que, sur un bureau de quatorze membres, nos amis, qui consti tuent un tiers du Sénat, ne compteraient qu'un seul représentant.

Ils ont avec raison repoussé de telles propositions; ils ont décidé de s'abstenir dans le vote relatif à la constitution du bureau et d'adresser à tous les journaux une note expliquant les motifs de

Il est à souhaiter que l'opposition adopte définitivement ce procédé.

A chaque instant, elle est victime des exactions de la majorité; elle fait entendre à la tribune une protestation in seree à l'Officiel où personne ne la lit, dont l'ècho ne pénétre presque jamais dans les campagnes.

Tandis qu'en communiquant ses déci sions à la presse, la droite en porte la connaissance partout, met l'opinion publique au courant de la conduite injuste de ses adversaires, et dévoile leurs ma-et de participer aux bénéfices des nœuvres parfois odieuses, toujours de-travaux exécutés par eux.

Le deuxième devoir de la droite est de ne pasa voter les lois que la majorité les moyens d'étudier dans les commissions, c'est-à-dire sur les documents communiques par le gouver

La représentation des minorités était autrefois l'un des grands chevaux de bataille de la majorité actuelle.

Non-seulement elle n'a rien fait pour créer la représentation de la minorité électorale, mais elle s'applique encore à

supprimer la minorité des élus.

# MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES - JUDICIAIRES

sion du budget de la Chambre; et il a instruments de progrès social.

Cette déviation des associations cu des bureaux amenât, à de rares intervalles, un sénateur de la droite dans la même commission au Luxembourg.

Longtemps la droite a eu la candeur nalgré ces systématiques exclusions de voter la plupart des lois qui lu étaient proposées et qu'elle n'avait pu

Elle paraît, enfin, ne plus vouloir con inuer ce marché de dupe. Ce n'est certes pas nous qui songerons à l'en blâmer.

Nous avons souvent déploré la moliesse de nosamis, nous avons trouvé que leur opposition n'était pas assez nette, et que ous prétexte de sauvegarder les intérets actuels du pays, ils compromettaient un peu trop les intérêts de l'avenir.

En face d'une majorité oppressive et violente, il faut une minorité résolue, énergique, sans faiblesse, faisant le pays uge du camp ; lui dénonçant sans relâche toutes les fautes et toutes les violences de ses adversaires, afin que le pays éclairé, sache qu'il peut avoir pleine confiance dans cette minorité, qu'il la pousse au pouvoir, parce que son gouvernement lui apportera la paix sociale, la grandeur

morale et la prospérité matérielle. Nous faisons des vœux pour que la droite sénatoriale poursuive jusqu'au bout la ferme attitude qu'elle a inaugurée à la fin de la session dernière et au début de celle ci.

PIERRE SALVAT.

### L'état et les associations ouvrières

tes influences qu'elles ne peuvent man-quer d'exercer, aussi bien sur le bienquer d'exercer, aussi bien sur le bien-ètre des ouvriers que sur la prospérité de l'industrie nationale, reportent natu-utre dynastie a dédaigné de prendre en rellement la pensée vers les conditions que doit remplir une bonne législation ouvrière pour donner une égale satisfac-tion aux intérêts légitimes des ouvriers et aux intérêts non moins légitimes de la

Très attentifs à ces questions qui nous ont toujours paru des questions capitales se. La constitution physique de sa monarchie lui pour le temps présent, nous avons montré que ce n'était pas par les grèves que les ouvriers pouvent espérer d'améliorer leur sort, mais au moyen d'associations coopératives ou autres qui, comme en années, elle a porté sa population de moins de Angleterre, leur permettraient tout à la constre millions de militons et de la constre millions de militons et leur permettraient tout à la constre millions de militons et leur permettraient fout à la constre millions de militons et leur permettraient fout à la constre millions de militons et leur permettraient fout à la constre millions de militons et leur permettraient fout à la constre millions de militons et leur permettre leur permettraient fout à la constre militons de militons et leur permettre leur permettre leur permettre leur permettre leur permettre leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et le l'ambition une sorte de nécessité. Tout prétré que le leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et le l'ambition une sorte de nécessité. Tout prétre que leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur permettre leur sort, mais au moyen d'associations et leur permettre leur pe Angleterre, leur permettraient tout à la fois de résoudre le problème, si impor-tant pour eux, de la vie à bon marché,

Autant les grêves sont funcstes aux curriers, autant les développement des Tradés Unions, des associations coopératives, leur serait favorable. Il y a long-temps qu'un livre du à un prince alors exilé et qui l'adressait à la France à la Prusse comme seule en état de défendre et demandation de la Prusse comme et de la Prusse comme de problèmes économiques ne serait plus à résoudre si l'on eut suivi ses conseils. Mais comme le disait récemment le

rapporteur d'une commission du Parle ment d'Angleterrece n'est pas dans cette

pénétré depuis six ans dans la commis- propagande politique, au lieu d'être des

vrières ne doit pas nous les faire con damner, mais nous engager plutôt à les remettre en quelque sorte dans la bonne voie. Nous sommes donc partisans d'une loi sur les associations ouvrières, d'une loi même qui leur appliquerait en gran de partie le droit commun en matière de s'ociëlé. Mais à une condition cependant, s'ociété. Mais à une condition cependant, c'est que, tout en laissant pleine liberté à cès associations pour se former, pour s'administrer, l'Etat aurait le droit de s'assurer qu'elles poursuivent bien réel-lement le but licité qu'elles se sont assi-gnés et que, sous des apparences trom peuses elles ne cuerchent pas à en attein-des un entre. dre un autre.

### LOUIS XVIII PROPHETE

Nous sommes en 1814; il y soixante dix ans de cela. Les armées alliées foulent le sol fran-

La France n'a plus de soldats, plus de Trèsor, plus d'argent, plus de credit. Elle ne pourra même pas emprunter, deux ans plus tard, une modique somme

de 60 millions, à 8 86 010. Les budgets ordinaire et extraordinaire des dépenses s'élèvent à 572 millions avec un déficit de 23 millions.

La Banque de France, dont l'action était descendue à 500 francs et l'encaisse métallique à 33 millions, faisait tous ses efforts pour aider le gouvernement. Le congrès de Vienne venait de s'ou-vrir, à l'effet de remettre les choses de

l'Europe en état et d'établir l'équilibre européen. Le Roi y envoya comme mi-nistre plénipotentiaire, M. le prince de Les gréves dont le département du tembre, il lui adressa ses instructions, Nord vient d'être le lhéâtre et les funes-que nous voudrions pouvoir reproduire in extenso, et dans lesquelles nous trou-

> onsidération pour le grand deuil de la patrie. ·Ecoutez les instructions prophétiques du roi Louis XVIII à son ambassadeur :

...En Ttalie, c'est l'Autriche qu'il faut empê-cher de dominer, en opposant à son influence des influences contraires ; en Allemagne, c'est la Prus-

quatre millions de sujets à dix millions, et qu'elle est parvenue à se former, si l'on peu parler ainsi, un cadre de monarchie immense cquérant çà et là des territoires épars, qu'elle end à réunir, en s'incorporant ceux qui les sépa

patrie absente, comme un souvenir a indent qu'on la lui livre pour la préserver. Elle au diqué toutes ces solutions, et bon nombre rait voulu avoir la Belgique. Elle veut avoir tou rait voulu avoir la Belgique. Elle veut avoir tout ce qui est entre les frontières actuelles de la France, la Meuse et le Rhin. Elle veut Luxembourg. Tout est perdu si Mayence ne lui est pas donné ; elle ne peut avoir de sécurité, si elle ne possède pas la Saxe. Les alliés ont, dit-on pr voie de prudence et de sagesse que les l'engagement de la replacer dans le même état associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est-à-

tout entière lui serait soumise. Il est donc néces-saire de mettre un frein à son ambition... nommés hier. M. Philippoteaux et M.

(Le congrès de l'ienne, tome 1, page 231). Eth bien, ce petit roi de Prusse, dont l'ambition extravagante pouvait s'élever jusqu'à vingt-millions de sujets, — il est depuis treize ans empereur d'Allem gne Il règne sur cinquante-quatre millione de kilomètres carrés, peuplé de quarante cinq millions d'habitants i

On l'a laissé faire.

Nous ne savons que trop quelle histoire de France sophisquée on enseigne
aujourd'hui à la jeunesse. C'est à nous. qu'il appartient de remettre en lumière ces monuments de sagesse politique e de patriotisme dont la maison de Bour bon a donné tant d'exemples aussi long temps que la Providence lui a conflé les destinées de la France.

### LA RÉPRESSION DE L'IVROGNERIE

Un écrivain distingué, M. Beaujou, de la Haye a publié il y a quelques mois, dans la Revue de Belgique, une étude sur les moyens employés en Hollande pour combattre l'ivrognerie. Il y a là des renseignements fort intéressants sur la loi qui lui disant : été faite dans ce pays.

Voici les dispositions principales de cette loi :
1º N'aura le droit de vendre des boissons fortes
en détail, c'est-à-dire par quantités de moins de deux litres que celui qui sera muni, outre la pa-tente, d'une licence à délivrer par l'autorité comnunale. Le nombre des licences sera restreint et proportionné au chiffre de la population : Dans les communes comptant plus de 50,000 âmes; le maximum des licences à délivrer sera de 1 sur 500 habitants : dans les communes de moins de 10,000 âmes, on autorisera, en plus, un cabaret sur 250 habitants, dans les autres le maximum sera gradué entre ces deux termes extrêmes.

2º Le conseil communal pourra interdire les 2º Le conseil communal pourra interdire les débits de boissons dans certaines rues et imposer des conditions auxquelles devront satisfaire les Se non è vero è bene trovato. Le fait opriétaires des locaux destinés à ce commerce : 3º La licence devra être refusée lorsque le de-

ne vente publique, qui en aura versé gratis aux cheteurs.

Sera passible d'une amende de 50 cents à 300 orins ou d'un jour à neuf mois de prison (æ) Celui qui aura, de propos, délibéré enivré un nfant ågé de moins de seize ans. (b) Celui qui aura contraint à consor

liqueurs spiritueuses. Les peines sont fortement aggravées, lorsque l'un de ces faits aura eu pour conséquence la maladie ou la mort de la victime ou que l'on aura versé à boire à un individu es état d'ivresse notoire. Sera passible d'une amende de 50 cents à 15

florins celui qui se trouvera sur la voie publique en état d'ivresse notoire. Lorsque étant dans cet état, il aura commis des désordres publics ou accompli un acte pour lequel des précautions spé ciales sont nécessaires dans l'intérêt de la sûret publique, l'amende sera de 25 florins au maximu et pourra être remplacée par un emprisonnement d'un à six jours. Les peines seront plus fortes en cas de récidive; à la troisième fois, l'individu valide coupable d'ivrognerie publique pourra être colloqué dans un ouvroir public pendant trois mois au oias et un an au plus, après l'expiration de la peine capitale.

### LETTRE DE PARIS Paris, 12 janvier 1884.

ectorale, mais elle s'applique encore à associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où elle était avant sa chûte, c'est le engagées. Presque toutes ces associations ouvrières françaises se sont de puissance où el

Spuller ont été élus chacun avec 193 voix et MM. Sadi Carnot et Floquet, respectivement avec 181 et 189 voix sur 313 volants. Le nombre des bulletins blancs ou nuls est, comme on voit, encore plus considérable que pour la no-mination du président qui se trouve, en

fait, réunir le plus gros chiffre de suffra-Comme chacun était convaince que M. Jules Ferry et ses amis s'étaient arran-gés pour obtenir un résultat tout contraire, on croit qu'il lui a fallu de grave motifs pour abandonner la partie et voici l'histoire qui circule à ce sujet dans les couloirs:

M. Brisson, dans la visite qu'il fl', mercredi soir, au président de la Répu-blique, avait surtout insisté sur ce point que sa position de président de la Chambre serait intenable si les vice-présidents étaient élus à un chiffre de voix plus considérable que celui qu'il avait obte nu, et comme il ajoutait que ce motif seul devait l'engager à donner sa démis-

« N'en faites rien! J'arrangerai l'affaire à votre satisfaction. . Cette promesse fut, en effet, tenue par le président de la République dans un entretien qu'il eut avec M. Jules Ferry aussitôt après la visite de M. Brisson, en l'invitant for mellement à agir auprès de ses amis de la Chambre pour qu'ils s'arrangeassent de façon au moyen de bulletins blancs déposés dans l'urne, à donner satisfac tion aux scrupules de M. Brisson. M. Jules Ferry s'exécute, car M. Jules Grévy ne lui cache pas que M. Brisson,

comme simple député, serait le centre d'un groupe d'opposition redoutable

est que M. Jules Ferry a tout à gagner à voir M. Brisson occuper de nouveau le mandant occupera quelque emploi public;

4º Seront passibles d'un emprisonnement d'un à vingt jours et d'une amende de 50 à 100 florins, le débitant de boissons qui en aura versé à un individu agé de moins descise ans, et le parisoné de ses adversaires, cette mollesse serait encore préférable aux discours que le de ses adversaires, cette mollesse serait encore préférable aux discours que le député du X° arrondissement de Paris peut prononcer, et la chose n'est pas dif-ficile, coutre les points vulnérables de la politique intérieure et extérieure du ministère actuel.

> SENAT (Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL)

> > Séance du rendredi 11 janvier 1884

Présidence de M. CARNOT, doyen d'âge. Bruits de couloirs

Le désarroi le plus complet règne dans les range de la majorité. La droite persiste dans sa résolu tion de s'abstenir dans tous les scrutins.

Elle a décidé, en outre, que si la majorité nom ne M. Clément, secrétaire, il devra donner s

La commission municipale est décidée à main tenir le statu quo, quant au nombre des conseil-

Les magistrats et les militaires ne pourront être élus : M. Demole ne déposera pas son rappor avant le 28 courant.

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents

### Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne. . . Réclames: » . . . 30 c. Faits divers: » . . . 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnes ment d'appearence.

Les abonnements et les annonces sont recu s à Roubaiw, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarra, libraire, Grando-Place; à Paris, chez MM. Havas, Laritte et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruwellee, () NOPPICE DE PUBLICITE.

### MM. Humbers Peyrat Telsserone de Bort 94 Carnot Divers Divers 15 Les treis premiers sont élus. Il sera procédé à un serutin de ballottage entre Scrutin pour l'élection des secrétaires : Votants 131.

Sont élus: MM. Honoré. . . . . . . . . 120 voix. Millaud . . . . . . . . 120 

Votants 133. Sont élus. MM. Rampont. . . . . . . 129 voix.

résident ne donne pas de résultat, il est renvoyé

La séance est levée à 4 heures 50.

# DÉPÊCHES DE LA NUIT # PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Les tués de Son-Tay Paris, 11 janaier Voici la liste des soldats tués à San-Tay : ler régiment d'infanterie de marine : Bassent

2e, Thomas, Claret, Rioie, More. 3e, Chasseleux 4e Bret. Bataillon de marins. Lavot, Pavé. Morts des suites de leurs blessures : Mathieu, Legouyiou, Mineur. Suivent les noms des 18 dis parus parmi lesquels Bormot, Sercheron, Pardon, Leboucher, Liseray, de l'infanterie de marine.

### INTERIEUR

## La « Ligue populaire royaliste »

Paris, 11 janvier. A la salle Lévis, la «Ligue populaire royaliste a tenu une réunion privée, sous la présidence de M. Nicoulaud.

Trois cents personnes y assistaient, parmi les uelles M. d'Audigné et de Carbonnel.

M. Georges Berry a développé le progra

de l'action monarchique dont l'heure est arrivée. La monarchie, a-t-il dit, sera représentative, libérale et populaire.

Nous voulons un roi qui gouverne et qui règne sur deux Chambres, l'une issue du suffrage versel, l'autre nommée par le roi.

Nous voulons une monarchie qui rende à la

France toutes les libertés perdues, liberté des pères de famille, liberté d'association, liberté des cultes, liberté de la presse. Nous voulons la magistrature replacée sons la garantie de l'inamovibilité. Nous voulons, enfin, une monarchie popu-Après un discours de M. Duhamel, sur la

stion ouvrière, l'ordre du jour suivant a été voté par acclamation :

« Les reyalistes réunis, confiant ie » de Monsieur le comte de Paris se séparent aux » cris de : « Vive le Roi ! »

# Les victoriens

Paris, 11 janvier. Ce soir, 250 personnes, membres des comités impérialistes de Paris, se sont réunis rue Keller. M. Georges Amigues a expliqué que le but de la réunion était d'inviter M. Paul de Cassagnac à

Mémoires d'un caissier

Deuxième Partie

LE CONTUMAX 11

oment où il entrait avec ses compagnons de voyage dans le bâtiment de la dou brick le Mercure, arrivé de la Véra-Crus les inspecteurs venaient de visiter.

environ après, lorsque la visite de l'Assacie nouvilre de satisfaction en missionnaire; et, le chargeant de se projetat de son coté.

Après un diner très-sommaire, Iriel rosta dans de la Marine. Aussitôt le passager du Morcure en fit autant pour ses bagages et désigna à son comgé d'un excellent appétit, sentit le besoin de grandes précautions, se mit à extraire les vis qui bre, se dressa brusquement sur son lit, et s'élanprès un diner très-sommaire, Iriel rosta dans II posa le bougeoir sur une chaise près de lui, Iriel tourna la tête, ouvrit des yeux effarés, et, 'cher Causson; il fait froid, et vous pourriez attratira son tourne-vis de sa poche, et, avec les plus de sa poche, FEUILLETON DU 13 JANVIER 1884 - 50 - son unique valise, se dirigea avec lui vers l'Hôtel

> lls arrivèrent en même temps à destination, et lorsqu'on leur demanda leurs noms pour les ins-crire sur le registre de l'hôtel, l'un des voyageurs répondit qu'il s'appelait Sallard, l'autre Iriel. On proposa à ce dernier les chambres portant

ros 6, 11, 14 et 15. - Peu importe, fit-il, donnez-moi le 15.Je pars PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN emain pour Paris par le train d'onze heures. Ce fut le tour de Sallard. Il n'hésita pas plus

ue son compagnon. Celui-ci avait le numéro 15:

— Donnez-moi le numéro 14, dit-il. Ces deux nant en deux par une cloison,

Un de ces passagers, gros, traps, rougeaud; le lies deux voyageurs demanderent à diner dans crâns danudé, les yeux malades, la figure entourée d'un foulard comme s'il souffrait d'un violent mal d'un foulard comme s'il souffrait d'un violent mal de surprise en apercevant le précoce vieillard dont reverié et plus curfeitx, prènait son bougeoir, et nous avons parlé; et aussitôt, se cachant dervière inspectait dans tous les sels le logement qui venue pile de malles, il se mit à l'observer attentiune pile de malles, il se mit à l'observer attentites deux voyageurs demanderent à diner dans l'Enfin, vers minuit et demi ou une heure, il jeta d'un foulard comme s'il souffrait s'en l'entre chambres; mais tandis qu'l'il en attendant d'un violent mal de ses préccupations, Sallard, moins disposé à là vers des préccupations, Sallard, moins disposé à là vers de le procedut a fauteuil, écouta; Plus un bruit dans l'hôtel ni inspectati dans la cheminée le dernier qu'il avait entre les doigts, et, se redressant sur reverie et plus curfeitx, prènait son bougeoir, et inspectative dans la cheminée le dernier qu'il avait entre les doigts, et, se redressant sur le quai.

Il ôta ses souliers et les posa doucement sur le lé attire particulièrement son attention: il se baisres, lorsque la visite de la sa pour en examiner la serrure, et il eut un léger le passager de l'Asserie souvire de satisfaction en remarquant que la volée

prendre l'air et sortit.

acheta un tournevis et des clous ; enfin dans un

heures, il rentra.

Iriel, pendant ce temps, s'était occupé à ranger poche de dessous une bourse de cuir assez ronde, 15 : et l'avait serrée dans sa malle, qu'il avait ensuite mit à l'œuvre. — Donnez-moi le numéro 14, dit-il. Ces deux soigneusement refertaée et dont il avait posé la Il posa son bougeoir à terre de façon que la luchambres n'avaient primitivement formé qu'une clef sur sa table de nuit; pus il s'était couché et mière ne donnât pas sur le lit, s'agenouilla près

dans la cheminée le derrier trançon de cigare meuble, Je suis donc fou. Il ôta ses souliers et les posa doucement sur le

rendre l'air et sortit.

Il fit quelques tours sur les quais et dans les rues. l'une après l'autre, avec une telle dextésité, que Il entra chez un marchand de tabac où il s'appro-visionna de cigares; chez un quincaillier, où il blement rien entendu Alors il détacha la serrure, la pesa sur un meu café, où il passa le reste de la soirée. Vers onze ble, tira doucement la porte et entra, la main

heures, il rentra.

Iriel, pendant ce temps, s'était occupé à ranger quelques effets. Il avait notamment tiré d'une bre, il distingua Iriel couché et endormi, le visage tourné du côté du mur : c'était au mieux ; il se de tomber à terre) :

ndormi.

de la malle, tira de son gousset un de ces clous
Sallard, par une délicate attention, évita si longs et effikés qu'il avait acheté, et se mit à croun mouvement d'impatience : il s'arrêta et parut Ca ne paratt pas vous faire plaisir !... C'est mal ;

cha, les prit, reviat à la malle et l'ouvrit. Il fouilla dans les effets d'Ici.l, trouva la bour

Il fouils dans les effets d'Iril, trouve le bour parquet; puis, il se leva, prit son bougeoir fit parquet; puis, il se leva, prit son bougeoir fit se de cuir dont il se parquet; puis, il se leva, prit son bougeoir fit se de cuir dont il se parquet; puis, il se leva, prit son bougeoir fit se de cuir dont il se parquet; puis, il se leva, prit son bougeoir fit se de cuir dont il se promenale, le regardait du xin de l'evil, avec et n'entendant rien, s'approcha de la porte de la la closson.

Il allait replacer les clés sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout a sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout a sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout a sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout a sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout a sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout a sur la table de nuit et se retirer, lorsque tout et sur la table de nuit et sur la continuant plus de cela, c'est fait...

— C'est fait!

— Dame ! voyez vous et l'intendent resgné, seut mis a s'autre chose à prendre s'in parquet, se retirer, lorsque tont a copp les draps s'agitèrent:

ça sur Sallard, en criant d'une voix effrayée e

- Au secours ! au volenr ! Sallard lui saisit les bras, et le regardant fixenent:

- Taisez-vous, monsieur Causson ! dit-il. Iriel s'arrêta, stupéhé; puis, regardant à son du reste! Que voulez-vous ?... on n'est pas parfait; tour son adversaire (le foulard qui cachait en partie le visage de celui-ci venait de se dénouer

- Lentague! balbutia-t-il d'une voix étranglée. C'était Lentague en effet. Il avait lâché les deux mains d'Iriel, et se pro-

pièce, coupée maintenant en deux par une cloison, dans laquelle était pratiquée une porte. Si les voyageurs se connaissaient, on laissait cette porte ouverte; dans le cas contraire, on la condamnait, ne l'entendit pas. Au lieu de se coucher, il alluma c'est-à-dire qu'on la fermait à double tour et qu'on emportait a clef. Iriel et Sallard paraissant d'un homme qui a l'intention de veiller une partier de la mane, ura de son gousset un de la mane, ura de son deter la servire foit d'her complication inusitée, soit que servire foit d'ure complication inusitée, soit que d'exteria servire de la mane, ura de son gousset un die gousse, la complication inusitée, soit que d'exteria servire de la mane, ura de son gousset un die gousse, la complication inusitée, soit que d'exteria servire de la mane, ura de son gousset un de la mane, ura de son gousset un de la mane, ura de son gousset un de la mane, ura de son d'autrefois, exterie d'exteri nenait tranquillement par la chambre. Seulement, vous êtes un peu changé : vous vieil- Ce qu'il me faut à moi, voyez-vous, c'est l'air de Tout à coup une idée lui traversa l'esprit : - ces, - et, de se voir comme cela accueilli par les pen flatteur ; heureusement, je ne suis pas sus Il se leva, et il eut bientôt découvert les clefs sur la table de unit. Avec précaution il s'appro- au secours ?.. Vous savez ? si le carat vous en di Il plaisanta quelques instants sur ce ton. Ca son, froidement résigné, s'était mis à s'habiller

- Vous vouliez, je crois, me faire arrêter?... Oh! mon Dieu, rien de plus facile. Vous n'avez qu'à dire ce que vous savez sur mon compte, ça suffira. Mais, il y a mieux... Eh! pourquo ous le cacherais-je? Tel que vous me voyez, je suis un forcat en rupture de ban... comme ve Un jour... ou plutôt une nuit, en rinçant une

cambriole, aux Champs-Elysées, j'ai eu la sottise le me faire arquepincer...

Résultat : quinze ans de pré. J'en ai fait cinq à Toulon, puis à Cayenne... c'est bien pénible ! Je m'ennuyais à mourir. Ma foi, un beau matin, j'ai pris la clé des champs. J'arrive à la Vera-Cruz,charmant pays — mais ça ne me vas pas encore. la patrie ! Je m'embarque donc pour la France. at me voici !... heureux, mon cher Causson, de vous rencontrer tout d'abord et de pouvoir vous présenter mes civilités.

- Vous vouliez quelque chose de moi ? dit-il.
- Oh! bien peu de chose, fit Lentague, d'abord,

mme vous savez, vous dire boniour. l'ar la même occasion, oui... mais ne parlors

- Dame ! voyez vous-même.

(A suivre)